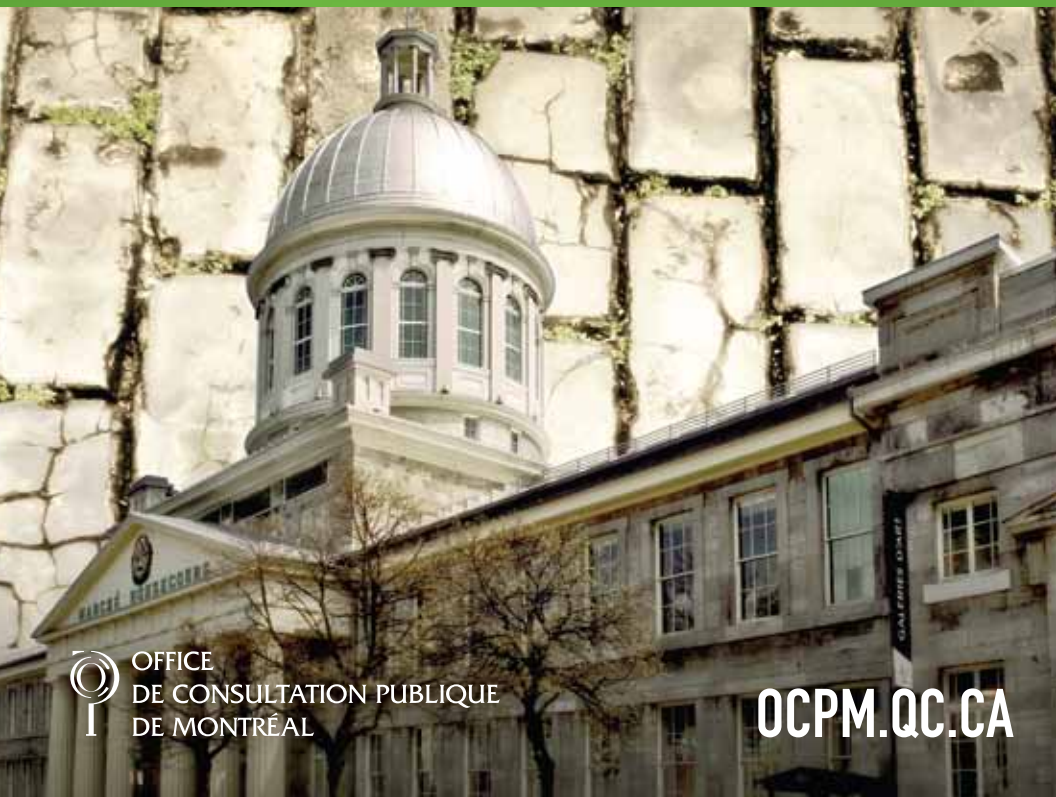


IMAGINER L'AVENIR DE NOTRE MÉMOIRE VIVANTE

FAIRE DU NEUF AVEC LE VIEUX

CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DU VIEUX-MONTRÉAL



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

OCPM.QC.CA

FAIRE DU NEUF AVEC LE VIEUX

OBJET DE LA CONSULTATION

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne une consultation publique relative au projet *Perspective 2017 – Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*.

La valeur patrimoniale du quartier du Vieux-Montréal a été reconnue en 1964 lorsque le gouvernement du Québec lui a attribué le statut légal d'arrondissement historique. En 1995, son périmètre s'est vu agrandir pour couvrir l'ensemble de la ville autrefois fortifiée, incluant le Vieux-Port et une partie des anciens faubourgs. Depuis l'adoption de la *Loi sur le patrimoine culturel* en octobre 2012, « l'arrondissement historique du Vieux-Montréal » a été rebaptisé « site patrimonial de Montréal ».

Le *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal* succèdera au *Plan d'action pour le Vieux-Montréal* datant de 1998. Il vise à encadrer les interventions privées et publiques qui découlent notamment de l'*Entente sur le développement culturel de Montréal* établie entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

PROJET

S'appuyant sur un bilan des aménagements et des développements qu'a connus le Vieux-Montréal au cours des dernières décennies, le Plan propose une stratégie qui s'articule autour de trois objectifs :

1. Soutenir un milieu de vie complet de qualité qui génère sa propre vitalité durant toute l'année, tout en assurant une plus grande harmonie entre ses diverses fonctions urbaines;
2. Affirmer l'identité historique et patrimoniale du Vieux-Montréal tout en l'améliorant;
3. Créer une destination renommée offrant une expérience authentique et enrichissante aux visiteurs d'ici et d'ailleurs.

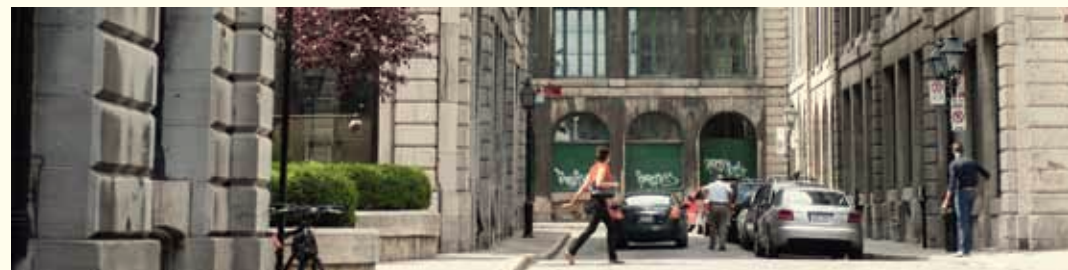
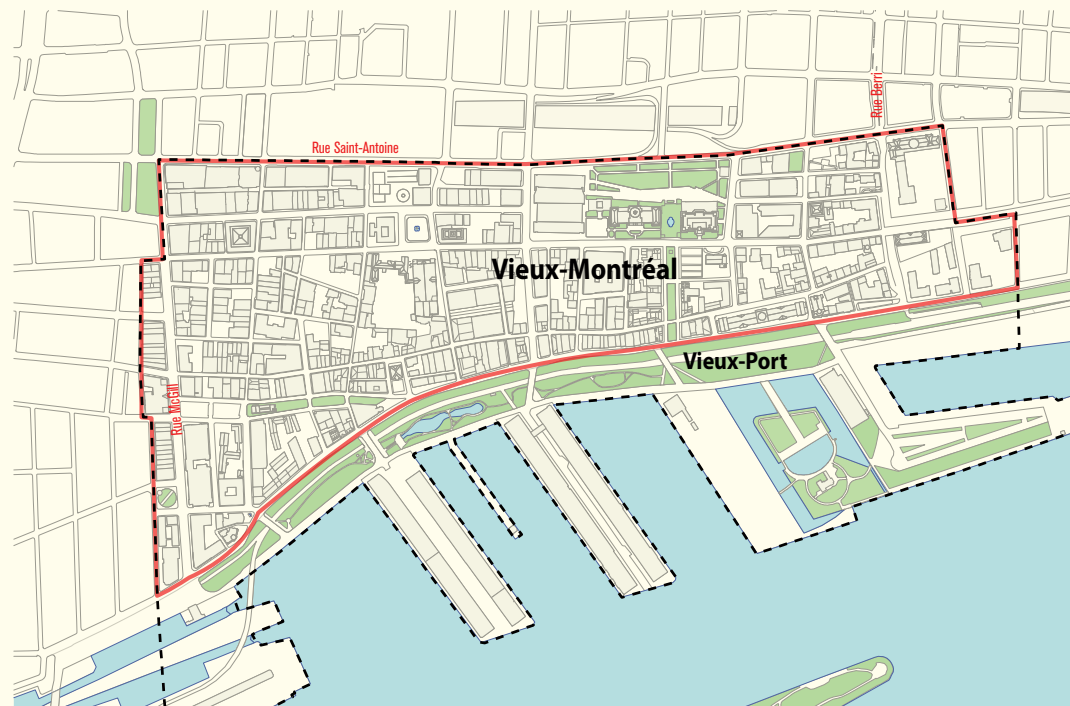
Par ailleurs, l'un des enjeux d'importance soulevés dans le Plan est la relation qu'entretient le quartier avec le reste de la ville et le fleuve.

Mise en œuvre

Le plan propose plus de soixante mesures. De plus, la dernière section du document traite de la gouvernance et présente trois priorités d'intervention urbaine :

1. La mise en place d'un lieu d'accueil convivial et sécuritaire au Vieux-Montréal à partir de la station de métro Champ-de-Mars;
2. La revitalisation de la rue Notre-Dame, de Saint-Laurent jusqu'à Saint-Sulpice;
3. L'amélioration de la qualité de la place Jacques-Cartier et l'aménagement du boulevard Saint-Laurent.

Leur mise en œuvre vise à concrétiser à court terme plusieurs des mesures proposées dans le Plan et à placer le Vieux-Montréal au cœur des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal en 2017.





DÉMARCHE DE CONSULTATION

SÉANCES D'INFORMATION

3 forums thématiques au Marché Bonsecours

350, rue Saint-Paul Est

FORUM 1 – Définir une personnalité pour le Vieux-Montréal

- Par quoi et pour quoi souhaitez-vous que le Vieux-Montréal soit connu et apprécié ?
- Qu'est-ce qui devrait constituer son originalité ?

Le mardi 22 janvier 2013, 13 h à 17 h

Inscription obligatoire : [ocpm.qc.ca/22 janvier](http://ocpm.qc.ca/22_janvier)

FORUM 2 – Faire cohabiter milieu de vie et destination touristique

- Comment atteindre un équilibre harmonieux entre les fonctions résidentielle, commerciale et touristique ?
- Comment tirer avantage de cette cohabitation ?

Le mercredi 23 janvier 2013, 19 h

FORUM 3 – Priorités d'aménagement et gouvernance

- Quelles interventions la Ville devrait-elle prioriser ?
- Et pourquoi ?
- Comment tisser des liens plus forts avec le reste de la ville et le fleuve ?

Le mardi 29 janvier 2013, 19 h

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

OCPM, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage, Métro Peel

Le lundi 18 février 2013, 19 h

Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez le : ocpm.qc.ca

Date limite d'inscription pour présentation orale ou dépôt de mémoire écrit.

Le jeudi 14 février 2013

ocpm.qc.ca/inscription